

## Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 22 MAI 2023 à 20h30

Le 22 mai 2023 à 20H30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BŒUF, Maire.

Étaient présents : MM BŒUF Pascal ; LAFOND Anne-Marie ; GASTARD Patrick ; BOINOT Florence ; PIERRON Pierrette ; DEZON Marie-Pierre ; BOUCHAUD Thomas ; PEROTEAU Christelle ; BONNARDEL Isabelle ; ARRIVÉ Bruno ; BRETON Pierre-Yves ; GRANGE Cécile ; LACOUX Jean-Marc ; NICOLAS Marie-Noëlle

Absents : LOISEAU Laurent (proc. GASTARD P)

Secrétaire : GASTARD Patrick

Présents : 14 Représentés : 1 Absents : 1 Votants : 15

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20H30.

ORDRE DU JOUR :

**1 - Désignation du/de la secrétaire de séance** : GASTARD Patrick

**2 - Approbation du compte-rendu de la dernière séance = 15 POUR**

Patrick Gastard demande à rajouter en commentaire que les artisans Charrier et Rubbens, pour le devis des ailes du moulin, n'étaient pas en mesure de réaliser les travaux dans les délais impartis, d'où l'explication du vote et à vérifier le montant du devis pour la salle informatique.

**3 – Vente Lot n° 17 du Lotissement de la Chapelière = 14 POUR**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur Jean-Marie JANOT, domicilié 5 Route de La Magdeleine 16240 Villefagnan, a décidé d'acquérir le lot n° 17 du lotissement de la Chapelière – Mme Cécile Grange sort de la salle et ne participe pas au débat, ni au vote.

Le lot n° 17 est :

- cadastré section YC numéro 137
- d'une superficie de 1 320 m<sup>2</sup>
- à l'adresse 2 rue des Charmilles
- pour le prix TTC de vingt-deux mille quatre cent quarante euros (22 440 €), hors frais d'actes notariés.

**4 – Demandes de subvention exceptionnelle :**

- L'AGV rugby : le club fête ses 120 ans en 2024 et souhaite une participation de la commune, soit par le biais d'une subvention, soit par l'achat d'un jeu de maillots d'une valeur de 1 400 €. Le Conseil Municipal émet un accord de principe pour une aide financière à déterminer plus tard lors d'un prochain conseil.
- L'association des « Tracteurs rétros du Nord Charente » demande une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 €, pour l'organisation de la finale nationale du Championnat de France de Labours à l'ancienne qui auront lieu les 2 et 3 septembre 2023 sur notre commune = 15 POUR
- L'Amicale des Bielles organise le Trophée Boussole, le dimanche 11 juin 2023 au Moulin des Pierres Blanches, et demande une participation financière. Après discussion, le Conseil Municipal décide de soutenir cette manifestation en versant la somme de 200 € = 15 POUR  
Anne-Marie Lafond fait remarquer que cette demande intervient seulement 15 jours avant la manifestation.

**5 – Décision Modification n°1 Budget Commune** : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la délibération modificative ci-après pour le budget Commune afin d'ajuster le budget prévisionnel de la Commune

INVESTISSEMENT Dépenses		Équilibre budgétaire
Opé 286/Art 21578 achat autres mat et outillage de voirie	+ 600.00	
Opé 286/Art 2183 achat matériel informatique	+ 1000.00	
Chap 020 dépenses imprévues	- 1 600.00	
		0

## **6 – STEP Intervention hydrogéologue, seuil intervention des subventions**

Nous allons mettre en ligne le marché public concernant la réhabilitation de la station d'épuration. Pour rappel, le tableau d'estimation de la dépense globale indique un montant de 880 360,40 € HT (tous postes confondus : hydrogéologue, maîtrise d'œuvre, ...). On pourrait obtenir une subvention à hauteur de 80 % : 70 % par l'agence de l'eau Adour-Garonne et 10 % par le Département.

Les travaux faits l'an passé et cette année sur les réseaux contribuent à faire avancer ce dossier. Il reste tout de même à charge, pour la commune, la somme de 188 000 € : constitution des demandes de subventions, mise en ligne de l'appel d'offres et modification du PLU pour le zonage (demande faite auprès du service urbanisme de la CC Val de Charente)

Des questions sont posées concernant l'apport d'une « valeur ajoutée » grâce à ce nouveau système épuratoire, oui car il n'y a que 2 ou 3 entreprises capables de faire ces travaux mais il n'y aura pas de mesures compensatoires comme des plantations ou de la réfection de voirie, comme demandé par Pierre Breton.

## **7 – Aménagement de bourg et travaux de voirie rue du Clos**

- Rue du Clos : Les travaux et l'enrobé sont terminés. L'entreprise a rajouté du point à temps Route de Ruffec et devant chez Mme Autin.

- Grand' Rue : Les travaux du parking (porche) sont stoppés car il y a un délai de livraison de 6 semaines des pierres calcaires pour les passages protégés et devant chez Monsieur Cartron.

Le marquage au sol sera réalisé début juin.

Plusieurs élus font remarquer que certains automobilistes se garent sur les nouveaux trottoirs et les camions roulent dessus. Cela reste un problème tant que le parking n'est pas réalisé, mais il y a des réservations pour y mettre des potelets de ville. Patrick Gastard explique que leur mise en place permet un effet de rétrécissement et fait donc ralentir. Rappel fait qu'en milieu urbain, soit au carrefour de la Grand' Rue et de la Rue du Dr Feuillet, il y a priorité à droite.

- Rue du Temple : Les tranchées sont comblées mais en attente que les raccordements sont finis pour qu'elles soient faites en bi-couche par le SIAEP. Les travaux se terminent fin juin.

## **8 – Projet SOLIHA : aménagement groupé pour personnes âgées**

Le Conseil Habitat a informé Monsieur le Maire qu'ils ont fait une demande de subvention « Fonds Vert ». Les travaux sont prévus pour décembre 2023 ou janvier 2024. Le Maire espère que les travaux seront terminés pour la fin du mandat. Bruno Arrivé demande s'il y a une esquisse des plans et façades sur le site de SOLIHA, mais ce n'est pas le cas.

## **9 – Point Ressources Humaines**

Pas de modification pour le service administratif : Alexandra Soumagne est à 28H et Peggy Elmoznino est à 10H avec possibilité, dès le 1<sup>er</sup> juin, de faire 4H de plus.

Pour le service technique : le contrat PEC de Stéphanie Chigné se termine en août 2023 et ne sera pas renouvelé. Les aides de l'État concernant les PEC de l'an dernier (Stéphanie Chigné et Jérémy Coindeau) tardent à arriver (rappeler l'ASP).

## **10 – Point tourisme**

Le compte rendu de la dernière réunion va être envoyé

Préparation de la saison estivale : Les visites guidées, avec Aurélie Vignet de la CC Val de Charente, vont être reconduites dans les mêmes conditions ainsi que les visites par Florian Lacroix au moulin des Pierres Blanches.

L'entreprise Croix a démonté les ailes du moulin et Serge Lemarchand va traiter la structure (lasurer les vergues soit la partie centrale). Florian a pris des photos.

Une exposition de photos est en préparation avec un quizz et un article prévu dans le prochain bulletin municipal.

## 11 – Manifestations à venir et invitations :

- City-stade : Inauguration le **Jeudi 22 juin à 18H** (pour celui de Ruffec, l'inauguration est le 23 juin à 18H). La commune assurera l'intendance pour le verre de l'amitié.
- Triathlon : **Dimanche 4 juin**. Réunion de VAL mercredi prochain.
- Trophée Boussole de l'Amicale des Bielles le **Dimanche 11 juin**
- Brocante de l'AGV au stade de rugby le **Dimanche 11 juin**
- Frairie annuelle **les 16-17 et 18 juin** organisée par le Comité des Fêtes
- Journées des Moulins :
  - **Samedi 24 juin de 10H à 12H et de 14H à 17H**
  - **Dimanche 25 juin de 14H à 17H**
- Concert des Poly' Sons le **Samedi 10 juin**
- Assemblée générale d'EIDER le **Mardi 30 mai à 10H** à Mouton (Marie-Noëlle Nicolas se propose d'y aller).
- Repas à La Ferté : **Samedi 24 juin**
- Assemblée générale de la Chrysalide le **vendredi 2 juin** à Paizay-Naudouin.
- Agrément pour la Fourrière : **Mardi 6 juin** à 14H en Préfecture : Patrick Gastard assistera à la réunion.
- Cassiopée le **jeudi 15 juin à 18H** au cinéma Family : Florence Boinot y assistera
- Assemblée générale de l'association du Chemin du Hérisson : le **Jeudi 29 juin** à la salle des fêtes.

## 12 – Gens du voyage

Ce matin, Monsieur le Maire et Patrick Gastard ont rencontré la Présidente de l'association du Chemin du Hérisson et sont allés visiter le site Rue du Clos mais il n'y avait personne. C'est alors que la famille Steimbach est arrivée avec 3 caravanes. Madame Spenger nous a transmis des modèles de convention d'occupation des lieux. Nous leur avons fait une convention interdisant l'occupation de l'ancien chai + un forfait de 10€/semaine pour les fluides, et 10€/semaine/caravane, que la famille devra régler tous les vendredis matin.

## 13 – Devis

- 12 Potelets de ville :
  - ABC = 1 629.60 € HT
  - Adéquat = 1 392.00 € HT = **15 POUR**
  - Mavasa = 1 500.00 € HT
- Débroussailleuse STIHL à Ruffec Motoculture pour 771.75 € HT = **15 POUR**
- Atelier PINTO pour réfection du vitrail de l'église = 925.64 € HT = **15 POUR**
- Ordinateur portable et imprimante pour Didier à l'ATD16 = 1 131.71 € HT = **15 POUR**
- Renouvellement du nom de domaine à l'ATD16 = 20 € = **15 POUR**
- Lasure et ponçage des ailes du moulin par M. Lemarchand = 800 € HT = **15 POUR**
- ATS =
  - Caméra supplémentaire au club House pour le citystade = 4 279 € = NON
  - Salle informatique : fibre mutualisée (36 mois) = 74 € HT en location = **15 POUR**
  - Ateliers municipaux : carte SIM 20GO Orange = 509 € HT = **15 POUR**

## 14 – Informations et Questions diverses

- Florence Boinot relance les élus pour la création des articles qui feront le futur bulletin municipal : 80% des articles reçus et contact pris avec l'imprimeur. Il restera à faire la relecture par Anne-Marie Lafond, Bruno Arrivé, Isabelle Bonnardel et Monsieur le Maire.
- Maison de santé : les infirmières de Villefagnan ont décliné l'offre, par courrier, d'intégrer la maison de santé. Nathalie Gauthier demeure dans le projet global. La remise des clefs n'est pas encore effectuée.

- Pierre Breton fait la présentation de la plantation d'un verger sur la colline du plan d'eau des Trois Fontaines. Le financement peut être pris en charge par le PETR pour les semences et la plantation des 37 arbres. Si ce projet convient, il y a la possibilité de recevoir David Oliveau pour le prochain Conseil.
- L'éclairage public s'allume trop tôt au lotissement de la Chapelière : prévenir le SDEG avec un ticket.
- Pour le contrôle des raccordements à l'assainissement collectif, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la SAUR, qui propose ce service. Les frais de ces contrôles (lors de ventes par exemple) reviennent au demandeur.
- La terrasse du logement au-dessus de la Poste pose problème : il faut enlever l'existant pour étanchéfier.
- Problème de la présence des gens du voyage au plan d'eau pour la pêche et les feux qu'ils font également.
- Suggestion par Marie-Noëlle Nicolas d'organiser un repas, entre les membres du Conseil Municipal et leurs conjoints, en prenant à la boucherie. Il faut choisir une date pour le mois de septembre. Proposition par mail à faire avec Pierrette Pierron.

Séance levée à 23H48